

Ecole Roger Gousseau Les Alluets-Le-Roi

Livret d'accueil des élèves de Petite Section 2023 - 2024

Rentrée scolaire : lundi 4 septembre 2023

Bienvenue à l'école !

Votre enfant entre à l'école maternelle, première étape de son parcours scolaire.

Ce livret d'accueil a pour objectif de vous présenter la classe de petite section et de vous préparer, parents et enfant, à faire une belle rentrée !

Sommaire

- 1) Je découvre ma classe
- 2) Le déroulement d'une journée en petite section
- 3) Qu'est-ce que l'école maternelle ?
- 4) Questions les plus fréquentes
- 5) Bien préparer la rentrée

1) Je découvre ma classe



La classe est composée de différents espaces permettant des temps d'apprentissages en petit, moyen ou grand groupe.

Les jeux et les activités sont regroupés par thème :

- Espace de jeux libres : coin cuisine, poupées ou garage
- Espace de construction
- Espace des lettres et de l'écriture
- Espace des puzzles et des jeux à compter
- Espace bibliothèque
- Espace dessin et peinture
- Espace regroupement



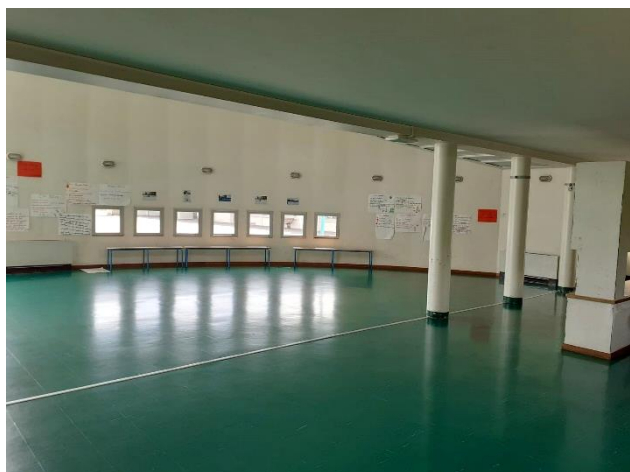
Le couloir d'accès à la classe permet de laisser ses affaires au portemanteau, et de ranger ses chaussons de motricité et son doudou.

C'est aussi là que seront exposées les peintures réalisées en classe.



A côté de la classe, se trouve le dortoir. Il est réservé aux élèves de petite section pour leur temps de repos en début d'après-midi. Si votre enfant a un doudou et/ou une tétine, il sera le bienvenu pour l'accompagner lors de ce moment.

Les sanitaires sont adaptés aux élèves de maternelle pour se laver les mains et aller aux toilettes.

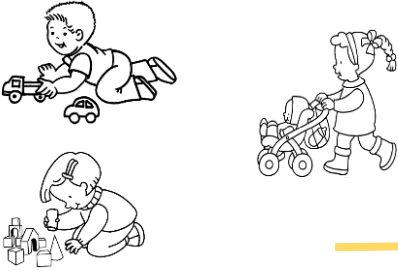
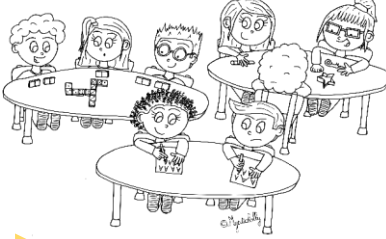


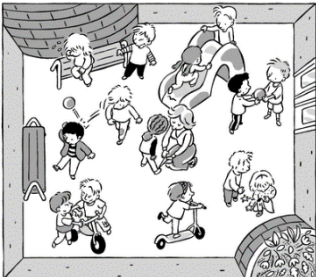


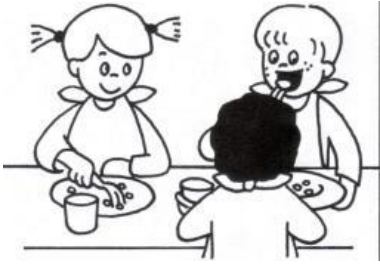

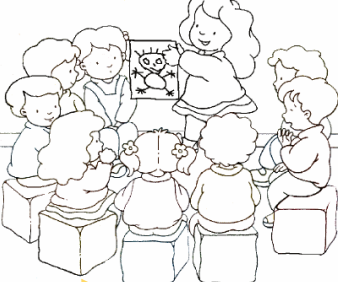




La salle de motricité est utilisée pour les activités sportives comme les parcours acrobatiques, les jeux de ballon et les chorégraphies de danse.



La cour de récréation se situe le long des classes. Elle est équipée d'une structure avec toboggan.

2) Le déroulement d'une journée en petite section

		
<p>La journée commence par un temps d'accueil qui permet à votre enfant de vous dire au revoir, puis de se diriger vers les jeux de son choix.</p>	<p>Vient ensuite le moment des ateliers. Les enfants sont en petits groupes autour d'une activité, soit en autonomie, soit avec l'enseignante ou l'Atsem.</p>	<p>On se regroupe tous ensemble pour des jeux autour des chiffres et des lettres.</p>
		
<p>Le passage aux toilettes est régulier et proposé fréquemment en début d'année.</p>	<p>La récréation permet de courir, se dépenser. C'est aussi le moment de jouer au toboggan.</p>	<p>En rentrant, nous allons en salle de motricité pour réaliser des parcours, des jeux collectifs ou danser.</p>
		
<p>De retour en classe, nous rassemblons au regroupement pour écouter une histoire, chanter des comptines.</p>	<p>Puis, c'est l'heure de déjeuner. Les enfants rentrent à la maison ou vont à la cantine.</p>	<p>Il est bientôt temps de se reposer. Les enfants vont dans le dortoir pour un temps calme ou une petite sieste.</p>
		
<p>Le réveil de la sieste est échelonné et l'enfant se rend ensuite directement en classe.</p>	<p>Un nouveau temps d'atelier est proposé avec des activités de tri, de dessins, des jeux de formes.</p>	<p>On se regroupe une dernière fois puis c'est l'heure de se dire au revoir. Les enfants vont en garderie ou rentrent à la maison.</p>

3) Qu'est-ce que l'école maternelle ?

- L'instruction est obligatoire pour tous les enfants de 3 ans depuis la Loi « Pour une école de la confiance » du 26 juillet 2019. Les parents ont la possibilité d'inscrire à l'école maternelle leur enfant l'année de ses 3 ans.
- L'école est régie par un règlement intérieur qui vous sera communiqué à la rentrée. Elle rassemble :
 - Le personnel enseignant qui est responsable des programmes pendant le temps scolaire. La directrice qui est aussi une enseignante. Elle peut être rencontrée pendant son temps de décharge administrative.
 - Le personnel communal (ATSEM, animateurs, agents d'entretien) qui est responsable des enfants hors temps scolaire (avant et après l'école, restauration). C'est à eux que vous demanderez si votre enfant a bien mangé par exemple. La municipalité est responsable des locaux.
- L'école maternelle est une école qui s'adapte aux besoins du jeune enfant (2 ans à 6 ans).
 - Les besoins primaires : le repos, la nutrition...
 - Le besoin affectif : l'enfant doit se sentir en sécurité affective pour être bien et donc apprendre.
 - Le besoin de bouger, de mouvement : plus l'enfant est jeune plus ce besoin est grand.
 - Le besoin de jouer : il représente plus de 30% du temps de l'enfant. C'est pour répondre aux besoins de chaque enfant que l'aménagement des espaces, le matériel, le rythme sont pensés et organisés par les enseignants.

L'école maternelle est une vraie école qui prépare aux apprentissages de l'école élémentaire à partir de jeux et de manipulations. L'école maternelle apprend aux enfants à vivre ensemble, se respecter et communiquer.

- Les enfants apprennent à travers 4 modalités d'apprentissage :
 - En jouant
 - En réfléchissant, en résolvant des problèmes
 - En s'exerçant
 - En se remémorant et en mémorisant.



Le programme de l'école maternelle cadre les enseignements. Il s'étale sur les 3 années que compose l'école maternelle et fait partie du cycle 1. Il est organisé en 5 domaines d'apprentissage.



Pour découvrir en détail le programme de l'école maternelle, connectez-vous sur le site de [l'éducation nationale](https://www.education.gouv.fr/).

4) Questions les plus fréquentes

J'ai une question sur la scolarité de mon enfant, comment obtenir des renseignements ?

Ce livret est destiné à vous présenter les spécificités de l'école maternelle et plus particulièrement de la petite section. S'il reste des interrogations, merci de bien vouloir nous le signaler via le mail de l'école : 0780635S@ac-versailles.fr.

De plus, une réunion de rentrée aura lieu au mois de septembre. Les premiers jours d'école seront passés et ce temps d'échange pourra répondre à vos nouvelles interrogations.

Si en cours d'année, de nouvelles questions apparaissent, vous pouvez solliciter l'enseignant de la classe pour un rendez-vous. Les temps d'entrées et de sorties ne sont pas des moments adaptés pour échanger sur les apprentissages de votre enfant.

De plus, les progrès de votre enfant vous seront transmis 2 fois au cours de l'année, en février et juin, grâce au livret de suivi des apprentissages. De plus, lors des vacances scolaires, vous pourrez consulter son cahier et les activités réalisées en classe.

Mon enfant est malade, comment cela va-t-il se passer ?

Pour fréquenter l'école, un enfant doit être en bonne santé. Un enfant malade doit rester à la maison pour se rétablir. Prévenez l'école par mail pour prévenir de la durée de l'absence. Le certificat médical n'est pas obligatoire sauf dans le cas d'une maladie contagieuse. En cas de traitement ponctuel, il devra être pris en dehors du temps scolaire car aucun médicament ne peut être administré à l'école.

En cas de maladie chronique, un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) devra être mis en place avec le médecin scolaire. Merci de signaler sur la fiche de renseignements sanitaires si votre enfant souffre d'allergies ou de mentionner toute situation médicale à porter à la connaissance de l'équipe enseignante.

Si votre enfant est malade ou s'est blessé sur le temps scolaire, vous serez contactés par l'enseignant afin d'être informés de la situation et de pouvoir éventuellement venir le récupérer. Merci de veiller à bien renseigner les numéros de téléphone où vous pouvez être contactés, ainsi que les personnes autorisées à récupérer votre enfant.

Mon enfant ne fait plus la sieste à la maison, comment cela va-t-il se passer ?

La vie en collectivité demande beaucoup d'efforts à votre enfant et le rythme de la matinée scolaire est intense. Une pause est donc nécessaire. Tous les élèves de petite section sont accompagnés au dortoir après le déjeuner. Il s'agit d'un temps de repos, collectif et limité dans le temps. Un réveil échelonné est mis en place pour respecter le rythme de chaque enfant.

Mon enfant n'est pas encore tout à fait propre, comment cela va-t-il se passer ?

Votre enfant a besoin de temps et de votre aide. Aidez-le à prendre confiance et **accompagner-le tout au long de l'été** dans cet apprentissage. Des passages réguliers seront organisés aux toilettes et votre enfant sera encouragé également à l'école, en corrélation avec les habitudes déjà en place à la maison. Nous vous invitons à placer dans un sac dès le premier jour un change au nom de votre enfant (une culotte, un pantalon, un t-shirt et une paire de chaussettes). Pensez à habiller votre enfant avec des affaires simples à retirer et à mettre (éviter les ceintures, les salopettes ou les bodies). Les couches culotte ne sont pas autorisées. Merci de prévenir l'équipe maternelle si votre enfant n'est pas encore tout à fait propre afin que d'éventuels aménagements puissent être mis en place.

Mon enfant est encore petit et a besoin d'aide régulièrement, comment cela va-t-il se passer ?



La classe de petite section est une année bien spécifique et elle est adaptée au jeune âge des enfants. Pour aider votre enfant, le rythme est pensé selon les spécificités de cet âge et l'enseignant et l'Atsem veillent à faire progresser chacun à son rythme. Pour faciliter l'accès à l'autonomie de votre enfant, apprenez-lui progressivement à réaliser des gestes seuls. Mettez-lui des vêtements confortables, qu'il peut enlever seul lors du passage au toilette ou lors du dortoir. Prévoyez des chaussures faciles à enfiler et sans lacets. Apprenez-lui à reconnaître ses vêtements, son sac à dos et son manteau.

Pensez à noter toutes les affaires de votre enfant pour faciliter les recherches lors d'éventuels oublis.

Ce sera sans doute plus facile si...



Bien préparer la rentrée

- La première rentrée est un grand moment pour l'enfant et ses parents. Elle est source de beaucoup d'émotions et chacun réagit à sa manière.
- Pour bien la préparer, nous vous invitons à en parler fréquemment à votre enfant en prenant par exemple appui sur des albums de jeunesse et/ou sur ce livret d'accueil.

Expliquez-lui :

- ce qu'est l'école, les types d'activités qu'il va y faire
- que tous les enfants de son âge vont à l'école. De petit enfant, il devient petit écolier.
- qu'il va y aller presque tous les jours (du lundi au vendredi)
- que quelqu'un viendra toujours le chercher à la fin de la journée.
- Faites plusieurs fois le trajet tout en le commentant et en parlant de l'école, sans dramatiser ou idéaliser (se promener, observer le bâtiment, la cour...).
- Le doudou et/ou la tétine peut accompagner l'enfant dans la classe. Il apprendra au fil des jours à s'en séparer.

Voici une sélection (non exhaustive) de titres d'albums de jeunesse et de liens vidéo pour accompagner votre discours auprès de votre enfant :

		
Petit ours Brun va à l'école	Petit Ours brun rentre à l'école	T'Choupi rentre à l'école
https://www.youtube.com/watch?v=Ny-R-Y2uYbU	https://www.youtube.com/watch?v=GXMfG0uwMzE	https://www.dailymotion.com/video/x2dyapx

Le jour J

Un accueil spécifique sera réalisé pour la rentrée des élèves de Petite section. Deux groupes seront constitués afin de diminuer le nombre d'élèves et permettre ainsi un accueil plus individualisé.

Groupe 1 : rentrée le lundi 4 septembre à 9h15.

Groupe 2 : rentrée le mardi 5 septembre à 9h15

	Lundi 4 septembre 2022	Mardi 5 septembre 2022
8h20	Accueil des élèves de moyenne section	Accueil des élèves de moyenne section
9h15	Accueil du groupe 1 de PS	Accueil du groupe 2 de PS
10h	Récréation Horaire de départ des parents PS groupe 1	Récréation Horaire de départ des parents PS groupe 2
11h30	Fin de matinée, sortie ou départ en cantine	
13h30	Temps de sieste au dortoir	
15h30	Activités en classe	
16h30	Sortie ou départ en garderie	

Vous pourrez accompagner votre enfant lors de ses premiers jours en classe en restant avec lui un petit moment le matin. Vous pourrez partager quelques jeux, l'inciter à découvrir la classe et l'aider à établir des relations avec d'autres enfants. Lorsque le temps de partir sera venu, prévenez votre enfant, restez ferme dans votre décision et confiant malgré les larmes que pourra susciter la séparation. Elles sont naturelles et ne durent jamais longtemps.

Les horaires d'accueil seront élargis tout au long du mois de septembre afin de permettre une rentrée sereine.

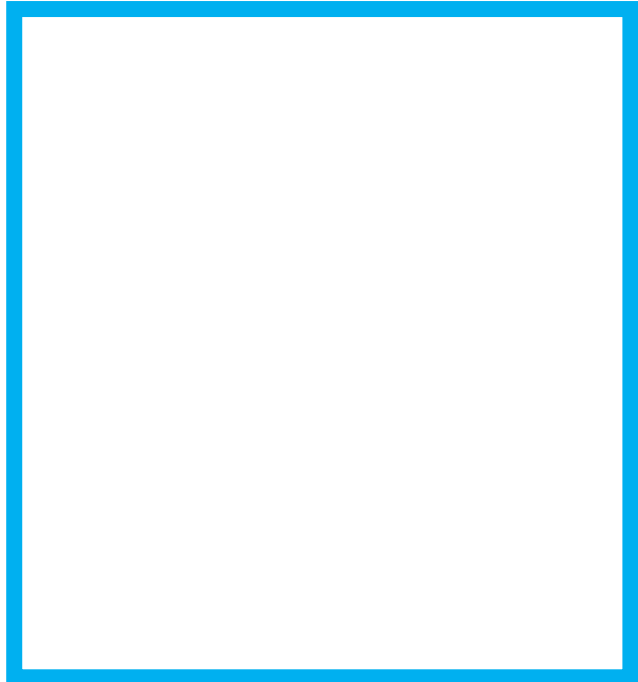
	7 au 15 septembre	18 au 29 septembre	A partir du 2 octobre*
Horaire d'arrivée	8h20	8h20	8h20
Horaire de départ	9h	8h45	8h30
Modalités d'accueil	1 parent accompagne dans la classe	1 parent accompagne dans la classe	1 parent accompagne à la porte de la classe

Si vous souhaitez que votre enfant se repose à votre domicile lors de la sieste de l'après-midi, cela est envisageable dans le cadre d'un projet d'aménagement du temps scolaire.



Merci de bien vouloir nous en faire part si tel est votre souhait, afin que les modalités du projet puissent être rédigées et validées par les services de l'Education nationale.

Voici Teddy, le Doudou de la classe !

Présente-lui ton doudou préféré en collant sa photo à côté, ainsi ils pourront faire connaissance !



Avec l'aide de ma famille, je compte les derniers jours avant la rentrée !!

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
28	29	30	31	1	2	3
						
4	5	6	7	8	9	10
						

A bientôt !!